



PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF du 18 septembre 2017

Présents :

Président : Christian Palierno
Jacques Barraud ; Anne Boileau Demaret ; Jean-René Chevalier ; Françoise Lapticque ; Guy Letrot ; Michel Martin ; Jacques Ray ; Marion Vayre ; Miguel Vicens.

Excusés : Sophie Bodin ; Patrick Cannet ; Jean-Luc Guillot ; Patrick Lustremant.

Assistent :

Bernard Bousigue, Directeur technique national par intérim
Odile Perrier, Directrice générale des services
Thomas Chevalier, Secrétariat administratif

Invités :

Virginie Poupin, Secrétaire générale adjointe
Kévin Vanlioglu, Trésorier général adjoint

□□□

Le procès-verbal de la réunion du Bureau exécutif du 19 mai 2017 a été adopté par voie électronique.

Modification de l'ordre du jour du présent bureau exécutif :

- le point 16, Coupe du Monde, sera présenté après le point 2, Point DTN ;
- le point 6, Fonctionnement administratif, sera présenté avant le point 5, Ressources humaines ;
- un point sur la situation de la ligue de La Réunion est ajouté ;
- un point sur les délégations fédérales de la saison 2017-2018 est ajouté.

Point 1 – Informations du Président (Christian Palierno)

Le Président ouvre la séance par une minute de silence en l'honneur de Gérard PALDOF, vice-président de la ligue de Bourgogne, responsable des homologations des salles au niveau national et cheville ouvrière des manifestations organisées au Creusot, décédé des suites d'une longue maladie.

→ Le Président, accompagné de Jacques Ray, a rencontré un pratiquant de l'Ultimate Ping, le but étant de se rapprocher de ces pratiques. Hadrien Raulet, en charge des nouvelles pratiques, doit prendre contact avec des responsables de cette discipline associée.

→ Le Président fait un point sur les circonstances qui ont entraîné sa demande auprès du DTN Pascal Berrest pour qu'il démissionne et explique que les faits qui ont été reprochés au DTN lui étaient totalement inconnus avant l'annonce faite le 1^{er} juillet. Le recrutement d'un nouveau DTN a débuté le 12 juillet par une réunion avec la Directrice des sports pour rédiger la fiche de poste et la date limite de candidature a été fixée au 25 août. Huit candidats se sont positionnés, dont trois pongistes, trois DTN d'autres disciplines et deux chefs d'établissement. A l'issue des auditions, le ministère communiquera une liste courte. Le Président confirme que la décision finale lui appartient mais qu'il écoutera bien évidemment les avis du Bureau.

→ De retour de Lima où les jeux Olympiques de 2024 ont été attribués à Paris, le Président évoque la nomination de Claude Onesta au poste de chargé de mission pour la haute performance. Chaque fédération devra mettre en place un plan visant à améliorer sa performance, sans toutefois avoir vraisemblablement plus de moyens financiers.

→ Ce jour même, le Président, accompagné d'Anne Boileau-Démaret, avait rendez-vous avec la Ministre en charge des sports, Laura Flessel. La Ministre a surtout mis l'accent sur le sport pour tous (féminines, handicap, santé,...). Elle invite la fédération à participer à la journée nationale du sport (prévue le 13 septembre 2018) et à se rapprocher des fédérations scolaires en vue de se positionner dans le dispositif « Sport dans les écoles ».

Point 2 – Point DTN (Bernard Bousigue)

2.1 - Dossier des cadres techniques :

→ Quatre pongistes sont admissibles au concours du professorat de sport, résultat encourageant.

→ Le recrutement des cadres à moyen terme, compte-tenu des départs de Christophe Cornilleau (septembre), de Cyrille Boulongne (novembre) et de Jean-Luc Cherrier (mars), se fera par la voie des concours.

2.2 - Point sur le Haut Niveau :

→ Championnat d'Europe par équipe : les garçons se rapprochent de la finale et le niveau de jeu des numéros 3 et 4 de l'équipe est plus que rassurant.

Excellente 10^e place des filles qui ont fait preuve d'une grande combativité (7 performances) et de beaucoup de cohésion.

→ CEJ : 5 médailles. Bilan satisfaisant car cette année, ce sont les plus jeunes qui obtiennent des médailles. En juniors, les résultats sont assez faibles, notamment pour les garçons.

→ En parallèle, les autres épreuves :

- Open de Croatie avec la finale des juniors garçons par équipes ;

- Top 10 : Bastien Robert est médaillé de bronze en junior ; Bilel Hammache est médaille d'argent et Dorian Zheng médaille de bronze chez les cadets ; Isa Cok est médaille de bronze chez les cadettes ;

- Simon Gauzy atteint la finale à Gold Coast ;

- Emmanuel Lebesson est en demi-finale en Tchèque ;

- Alexandre Cassin : médaille de bronze en simples aux Universiades ;

- 4 médailles aux jeux de la Francophonie ;

- Eurominichamps : 2 médailles d'or (2^e meilleur résultat)

→ Dossier en cours (listes HN, cadres techniques,...)

- Analyse de la concurrence et des stratégies étrangères (ex : Russie et Roumanie qui sortent beaucoup pour marquer des points).

- Analyse du niveau mental chez les jeunes qui est un peu faible. Ils sont forts techniquement mais pas assez combatifs dans le bon sens du terme. Ils manquent de concentration dans les moments importants.
- Problématique des listes de haut niveau dont les critères ont été durcis (on passe de 39 seniors à 7) et du nouveau processus d'intégration sur le PSQS.

2.3 - Point Formation

- Travaux actuels :
 - CQP : une semaine de formation en plus et démarrage dès cette saison. Article à venir sur Ping Pong Mag.
 - Brevet professionnel : la lettre d'opportunité a été faite après avoir travaillé (le 8 septembre) sur les contenus ; démarrage prévu, si possible, en septembre 2018 ; beaucoup de ligues sont intéressées, notamment par rapport à la stratégie territoriale et en complémentarité du DE.
 - Filière fédérale : passage à nouveau à trois niveaux de formation ; définition des contenus à partir des compétences ; mise en place l'année prochaine.
 - Emploi : état des lieux (cartographie, lien licenciés/emplois...) pour débiter sur une stratégie en matière d'emploi. Jean-Luc Cherrier rebondit sur le lien à faire avec les équipements.
 - Il manque deux coordonnateurs : un sur l'emploi, un sur les productions pédagogiques.
- Travaux transversaux (avec le haut niveau et le développement) :
 - après les CES avec le haut niveau, en octobre, les regroupements avec les comités départementaux, axés sur le développement, sont intéressants.
 - un colloque des CTS est en préparation : le repérage a été fait par Jean-Luc Cherrier qui s'est déplacé à Biscarosse dans le cadre du partenariat avec Campéole.

2.4 - Point Développement :

- Un séminaire de rentrée s'est tenu le 16 septembre avec en matinée un point par action et l'après-midi une réflexion sur les objectifs du mandat
La nouvelle organisation du Pôle Développement, qui devient le Pôle Promotion Animation Développement, a permis à la nouvelle équipe (élus, bénévoles) accompagnée de cadres techniques d'établir un plan stratégique de développement visant à mettre des actions en place et à les promouvoir.
- Une réunion 4/7 ans se tiendra les 18 et 19 septembre avec pour ordre du jour le contenu des fiches.

Point 16 – Coupe du Monde (Michel Martin et Claude Bergeret)

- Lors de la réunion de la commission des organisations du 11 septembre :
 - l'affiche a été bouclée ;
 - le plan de communication est en cours
 - la billetterie sera ouverte après la Coupe du Monde de Liège, en octobre et des tarifs préférentiels seront proposés pour les licenciés jusqu'au 31 décembre.
 - les membres du Conseil fédéral seront pris en charge sur la base d'une nuit et deux repas et d'un accès au VIP.
- Partenaires : le Président est parti en campagne partenariale, mission qui sera certainement facilitée par l'obtention des JO à Paris en 2024.
 - Au niveau des institutions, des rendez-vous ont été pris avec la Mairie de Paris et le CNDS. Des rendez-vous vont être pris avec le CRIF, le centre commercial Val d'Europe et le conseil départemental de Seine et Marne, entre autre.
 - Du côté des partenaires extérieurs, il y a beaucoup de contacts avec des firmes chinoises, ainsi qu'avec JC Decaux (affichage).

→ Organigramme :

- Joffrey Nizant a accepté la responsabilité des bénévoles.
- Pascal Griffaut sera ajouté pour le secteur développement durable.

Il est demandé à la DGS d'estimer rapidement les besoins du Conseil fédéral en termes d'hébergement.

Point 3 – Composition des commissions (Françoise Lopicque)

La composition de certaines commissions reste à finaliser, notamment la première instance de lutte contre le dopage ainsi que l'instance d'appel de lutte contre le dopage.

Pour être en conformité avec les règlements, il convient de créer le comité d'éthique et de déontologie. Au sein de ce comité sont proposés un(e) joueur(se) en activité (à définir), un(e) dirigeant(e) de club en activité (Jean-Claude Molet) et trois personnes en raison de leurs compétences (Jean-Luc Cherrier, Francis Czyzyk et Eric Jousset).

En vue de la préparation de la réforme du championnat Pro, la CNACG est réactivée avec une nouvelle composition.

Ces commissions sont en attente de validation par le prochain Conseil fédéral.

Point 4 – Organigramme fonctionnel (Françoise Lopicque)

Un nouvel organigramme fonctionnel, associant élus, techniciens et personnel fédéral selon les missions, envoyé au cours de l'été, ne suscite aucune remarque.

Le Président précise que les lettres de mission sont en voie de finalisation et seront remises lors du prochain conseil fédéral.

Point 6 – Fonctionnement administratif (Odile Perrier)

6.1 - Siège fédéral :

- Changement de système de notes de frais dématérialisées
- Acquisition d'un logiciel de gestion des absences du personnel fédéral
- Aménagement de la salle du 4^e étage pour pouvoir organiser les réunions du Conseil fédéral (visio-conférence et nouveau mobilier) : réflexions et devis en cours.
- Boutique fédérale : en cours d'externalisation chez Wack sport.

6.2 - Informatique / Internet :

→ **#SPID2** : l'élaboration du cahier des charges en vue de l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre ayant pris du retard, un nouvel échéancier a été établi, avec pour objectif un début de développement en janvier 2018.

Il sera demandé au Conseil fédéral de mandater le Bureau exécutif pour le choix de la société de la maîtrise d'œuvre.

La question du financement du projet sera également évoquée en Conseil fédéral.

→ **SPIDD V2** : reprise du développement par Iorga ; l'avancement est satisfaisant et les tests en situation seront effectués sur le 1^{er} tour du critérium fédéral. Date limite de livraison : 31/10/17.

→ **GIRPE** pour tablette est en cours de développement par Nicolas Philipp (développeur bénévole). Présentation prévue : octobre 2017.

→ **Application FFTT** : une mise à jour a été nécessaire après les fusions des ligues. Si l'application a été modifiée sur les appareils Android, la validation d'Apple est toujours en attente.

→ **Site FFTT** : cet été a vu l'ouverture de l'espace fédéral (www.fft.com/extranet) comprenant les espaces Structure, Technique, Arbitres, Dirigeants + une bourse à l'emploi. A venir : un espace dédié à la veille juridique.

6.3 - Communication :

→ Diffusion sur Eurosport du quart de finale et de la demi-finale de l'équipe de France messieurs lors des championnats d'Europe du Luxembourg.

→ En préparation, une évocation des 90 ans de la FFTT sur le site et dans Ping Pong Mag.

→ Création d'une nouvelle rubrique sur le site de la FFTT : l'interview de la semaine (ex. frères Robineau)

6.4 - Dossiers juridiques :

→ **Site Actuping contre FFTT et Morgane Le Gall** : les délibérés des deux plaintes pour diffamation, en date du 14/09/2017, ont débouté les deux plaignants.

Le Bureau exécutif décide de ne pas faire appel.

→ **Actuping/Kosiak** (suite à l'affaire Maero) : 18 janvier 2018, plaidoiries sur la question de l'appel sur la décision de non saisine du Tribunal du 5 juillet dernier.

→ **Pingify** : suite au piratage de l'application FFTT par Pingify, une requête judiciaire a été lancée pour faire fermer le site. Un dépôt de plainte contre X a été déposé.

→ **Site FFTT2017** : l'INPI a reconnu le bien fondé de notre action dans les classes où la marque FFTT a été déposée mais a autorisé fftt2017 à figurer dans les autres classes. L'appel de la 2^e décision INPI est en cours.

→ **Recherche d'antériorité du mot « Ping »** : en cours

→ **SPIDD V2** : le dossier est suspendu en attente de la livraison du SPIDD V2 par la société Iorga. Echéance : 31 octobre 2017.

→ **Affaire Guériaux** : le dossier a été repris par Me Peyrelevade ; Hubert Guériaux a été débouté de ses demandes mais a fait appel. L'audience de plaidoiries a été fixée le 6 novembre 2017.

→ **Affaire Dubois** : le dossier a été repris par Me Peyrelevade ; l'avis d'audience a été fixée au 18 janvier 2018 à 14h00, devant le tribunal correctionnel de Rennes.

→ **Affaire Canor** : le 24 juillet 2017, la signification des conclusions d'appelant n°2 de la FFTT et la communication des pièces nouvelles ont été déposées.

6.5 - Ressources humaines :

→ Personnel sous contrat avec la FFTT :

- rupture conventionnelle avec Franck Métails (juillet 2017)

- licenciement de Mickaël Louedec pour cause de baisse d'activité au pôle de Nantes (juillet 2017)

→ Personnel fédéral :

- légère réorganisation spatiale (30 juin 2017)

- fin de contrat de Karim Mossa et reprise à 100% d'Anh Duong (30 juin 2017)

- Soufiane Mibhik en mi-temps thérapeutique (présence le mardi, mercredi et jeudi matin).

La permanence de son poste est assurée par le personnel fédéral à tour de rôle

- Emeline Bouré : en arrêt maladie

Point 5 – Point Ressources humaines (Françoise Lopicque)

Suite à la réorganisation spatiale du 30 juin 2017 et, craignant pour sa sécurité, selon ses termes, un membre du personnel a demandé une enquête interne à la Direction générale des services. Le Président a diligenté cette enquête sous la responsabilité de la Secrétaire générale et de la Secrétaire générale adjointe.

Françoise Lopicque en donne les conclusions.

Parallèlement à cette enquête et de façon complémentaire selon les premiers éléments de celle-ci, une réunion collective a été organisée à la demande du personnel fédéral, visant à expliquer la réorganisation spatiale ainsi que le fonctionnement souhaité par le Secrétariat général. Lors de cette réunion, le personnel a pu exprimer ses attentes et son ressenti par rapport à la dégradation du climat qui se fait ressentir depuis quelques temps. Quelques personnes ayant demandé à pouvoir s'exprimer isolément, le secrétariat général a invité toutes celles qui le souhaitaient à venir s'entretenir avec lui individuellement. Au total, 19 personnes ont été reçues.

A l'issue d'un débat, il apparaît qu'il est essentiel d'apprendre à travailler ensemble et dans le respect de l'autre. Des entretiens d'activité du personnel, dont il faut signaler le rajeunissement, devraient permettre d'évaluer les compétences et des formations à destination des élus permettront d'aborder la relation avec les salariés. Les échanges mettent en évidence que la solution réside dans la complémentarité des rôles et la nécessité de fonctionner en mode projet.

Point 7 – Fusion des ligues Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées (Miguel Vicens)

Les relations entre les deux ligues sont difficiles. Il existe des problèmes humains et des contentieux qui freinent le processus de la fusion.

Il a été décidé d'envoyer un courrier aux deux présidents de ligues pour leur signifier que si la fusion, prévue au 2 décembre 2017, devait ne pas se faire, la FFTT se devra d'intervenir, avec toutes les conséquences qui en découleront.

Le bureau exécutif acte ce courrier.

Point 8 – Fusion des comités départementaux de la Loire et de la Haute-Loire (Françoise Lopicque)

Le projet de fusion, engagé depuis la saison dernière entre ces deux départements a abouti et doit être entériné par le Conseil fédéral. Afin de permettre au nouveau comité de démarrer fonctionnellement la saison 2017/2018, il a déjà été procédé à la fusion des données informatiques.

Le Bureau exécutif n'émet aucune objection.

Ligue de la Réunion (Miguel Vicens)

En raison des problèmes liés à la gestion du président de la ligue de La Réunion sans respect des règlements, le Bureau exécutif décide d'adresser au président un rappel à l'ordre dans lequel il sera exigé la tenue d'une assemblée générale de la ligue avant le 31 décembre 2017, sans quoi la FFTT se verra obliger de mettre la ligue sous tutelle. Une copie du courrier sera adressée à la DRDJS du territoire.

Parallèlement, il sera demandé au service informatique fédéral de vérifier la validité des licences enregistrées par la ligue de La Réunion.

Point 9 – Conventions ligues (Jean-René Chevalier)

Jusqu'en 2016, les ligues sans CTS bénéficiaient d'une aide fédérale à l'emploi. La réforme territoriale remet en cause la pertinence de ces aides.

Outre les engagements fédéraux déjà négociés (avec la ligue du Centre, la ligue Midi-Pyrénées et la ligue d'Ile-de-France), le Bureau exécutif suggère de rencontrer les autres présidents de ligues concernées. Le pôle Développement sera associé aux entretiens.

Délégations fédérales (Françoise Lopicque)

Le tableau des délégations fédérales pour la saison 2017-2018 a été complété bien que les candidatures soient insuffisantes.

Il sera adressé à l'ensemble du Conseil fédéral.

Afin de faciliter la mission pour les nouveaux élus, la fiche décrivant le rôle du délégué fédéral sera actualisée avant diffusion.

Point 10 – Point financier (Jacques Ray)

La trésorerie fédérale est toujours à flux tendu dans l'attente du versement de l'acompte de 30% des ligues.

Pour pallier cette situation délicate, l'échelonnement de paiement de certaines factures a été négocié avec quelques fournisseurs.

Le trésorier général rencontre des difficultés pour établir le budget prévisionnel 2018 dû au nombre important d'inconnues (financement SPID,...).

Chaque responsable de pôle a reçu son état. Il y aura ensuite un arbitrage dont celui du Président. Chacun devra cependant réduire ses actions afin de participer au retour à des finances saines.

Le vice-président en charge des finances n'ayant pas été confirmé à cet instant dans sa mission, réserve sa collaboration à l'élaboration du budget prévisionnel.

Le Président met en évidence la problématique financière : soit l'augmentation du prix des licences reste discrète pour préserver la tranquillité politique, soit l'augmentation est conséquente pour financer les actions fédérales mais le risque est de mettre certaines ligues en difficulté. Le sujet sera abordé en Conseil fédéral.

Point 11 – Dossier Pro B dames (Jacques Barraud)

Le club de Quimper a sollicité les instances fédérales pour intervenir en faveur de la non rétrogradation en Nationale 1 en fin de saison pour les équipes de Pro B dames, ce qui lui a été refusé. Ce à quoi le club fait appel.

Le Bureau exécutif se prononce pour une application du règlement, par 9 voix pour et une abstention.

Point 12 – Modification du règlement sportif (Jacques Barraud)

Le Bureau exécutif valide la modification de l'article II.503.2 relatif au déroulement des phases du championnat national nationales 1, 2 et 3 dames à l'unanimité.

Point 13 – Point Equipement (Jacques Barraud)

Une vérification des salles évoluant au niveau national a été effectuée conformément à l'article 3.2.3.1 des règles du jeu et à la grille de classement adoptée par le comité directeur fédéral du 2 avril 2011, provoquant le mécontentement d'un certain nombre de clubs.

Le Bureau exécutif se prononce, à l'unanimité, pour la poursuite de cette action.
Afin de mener à bien cette mission, chaque ligue devra désigner un référent.

Point 14 – Réunion de la Commission fédérale d'arbitrage (Françoise Lopicque et Jacques Barraud)

Sur proposition de la commission fédérale d'arbitrage, le Bureau exécutif accepte à l'unanimité d'expérimenter la nouvelle règle internationale qui autorise les conseils aux joueurs en cours de partie sur le championnat Pro A et Pro B, messieurs et dames.

Point 15 – Réforme du critérium fédéral (Jean-René Chevalier)

Le projet d'évolution du Critérium fédéral Nationale 1 proposé par la DTN a été étudié et estimé réalisable par le groupe chargé de la gestion du Critérium fédéral.

Modifications notables :

- suppression de la nationale 1 pour les catégories benjamins et minimes ;
- les garçons et les filles évolueront dans un même lieu ;
- suppression des tableaux n'ayant pas d'impact sur des sélections.

Le projet sera présenté au prochain Conseil fédéral.

Point 17 – Championnat d'Europe seniors 2019 à Nantes (Jean-René Chevalier)

La ligue des Pays-de-la-Loire et le comité départemental de Loire Atlantique se portent candidats à l'organisation des championnats d'Europe 2019.

Site : La Trocardière à Nantes

L'étude de faisabilité est en cours, notamment en matière de recettes, avant tout engagement.

Point 18 – Coupe nationale des Outre-Mer (Miguel Vicens)

L'édition 2017 de la Coupe nationale des Outre-Mer, organisée à Nouméa, a été une réussite. Cette compétition a du sens.

Participants : Martinique, Wallis et Futuna, Nouvelle Calédonie, Guadeloupe et Tahiti.

De nombreuses personnalités, dont le vice-roi de Wallis et Futuna, ont honoré la compétition de leur présence.

En complément, une formation en arbitrage a été organisée, dispensée par Claude Raeckelboom.

Formule de la compétition : réservée aux jeunes, en vue de détection.

Des remerciements sont adressés à Patrick Gillman qui a largement œuvré dans la réussite de ce regroupement.

Point 19 – Pôle Promotion, Animation, Développement (Anne Boileau-Démaret)

La vice-présidente en charge du pôle PAD évoque :

- le séminaire de rentrée du pôle qui s'est tenu le 16 septembre 2017 au siège ;
- son rendez-vous, en présence de Marion Vayre et de Béatrice Palierne, avec e-cotiz qui propose aux clubs une solution facilitant la prise de licences et le suivi des cotisations. Ce logiciel, aux fonctionnalités intéressantes, pourrait entrer dans la politique de services aux clubs.

Point 20 – Relations partenaires (Jean-René Chevalier et Marion Vayre)

- Club des partenaires :
 - Misterping, distributeur de matériel de tennis de table, vient d'adhérer.
 - Décathlon est à nouveau intéressé pour signer la charte ;
- Opération de promotion :
 - avec Carrefour qui propose de participer à l'opération « Un événement sportif en galerie ».
- Diffusion TV par internet :
 - la société de production Laola TV, diffuseur ETTU, a fait part de son intérêt pour retransmettre les rencontres du championnat Pro. La négociation est en cours ;
 - l'aide fédérale aux clubs de Pro qui retransmettent leurs rencontres est reconduite jusqu'à la fin de la première phase (200 € par match).

Point 21 – Préparation du séminaire du Conseil fédéral (Christian Palierne et Françoise Lopicque)

Le séminaire de rentrée du Conseil fédéral se tiendra à l'INSEP, les 7 et 8 octobre 2017.

Programme :

- samedi 7 septembre :
 - 10h à 12h : intervenants extérieurs invités par le Président ;
 - 13h30 à 18h : travail en groupe ;
- dimanche 8 septembre :
 - 8h30 à 12h : Conseil fédéral

Plusieurs thèmes de réflexion sont envisagés :

- les circuits financiers et la licence unique ;
- le rôle des instances décentralisées ;
- la coopération de clubs (thème suggéré par Bruno Bellet) ;
- le rôle des équipes techniques régionales

Point 22 – Informations générales (Françoise Lopicque)

La réunion du Bureau exécutif, prévue le 3 novembre, est avancée au lundi 30 octobre 2017.

Fin de la réunion : 23h30

Christian PALIERNE
Président

Françoise LAPICQUE
Secrétaire générale